



**OFFRE D'EMPLOI  
POSTE SALARIÉ SAISONNIER**

**CAISSIÈRE / CAISSIER – PLAGE**

**SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE**

Sainte-Adèle est une ville dynamique et innovante qui possède tous les avantages d'une grande ville avec, en plus, toutes les beautés et le bien-être de la campagne. La proximité des centres urbains, du calme de la forêt, des lacs et des rivières, et la présence d'infrastructures récréotouristiques et sportives de premier plan font de Sainte-Adèle une ville où il fait bon vivre.

Relevant du coordonnateur des loisirs, culture et vie communautaire, le titulaire du poste travaille à la plage municipale de la Ville de Sainte-Adèle. Il (elle) accueille, oriente et informe les visiteurs sur les services, les produits et les activités offerts.

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Accueillir la clientèle, la guider et lui fournir les renseignements sur les produits et les services et s'assurer de sa satisfaction;
- Prendre des réservations;
- Contrôler les admissions et percevoir les frais d'entrée, s'il y a lieu;
- Produire et balancer le rapport de caisse à la fin de chaque quart de travail;
- Maintenir l'espace de travail propre, soigné et rangé.

Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction.

**EXIGENCES**

- Détenir un diplôme d'études secondaires (un atout) ;
- Compétences en mathématiques et capacité à traiter les transactions rapidement et avec précision ;
- Connaissances de base en informatique ;
- Expérience pertinente dans un poste similaire (un atout) ;
- Connaissance de l'anglais, à l'écrit et à l'oral (un atout).

**COMPÉTENCES ET QUALITÉS PERSONNELLES**

- Être un bon joueur d'équipe ;
- Posséder des habiletés en service à la clientèle ;
- Être débrouillard, organisé, autonome et courtois.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

<b>HORAIRE DE TRAVAIL</b>	Horaire variable. Jour, soir et fin de semaine
<b>STATUT</b>	Saisonnier
<b>SALAIRE</b>	16.47\$ / heure (salaire 2025)
<b>PÉRIODE D'EMPLOI</b>	Juin à septembre 2026

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature via Jobillico ([www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-sainte-adèle.jsqoQp/caissiere-ou-caissier-plage/16893636](http://www.jobillico.com/fr/offre-d-emploi/ville-de-sainte-adèle.jsqoQp/caissiere-ou-caissier-plage/16893636)) ou par courriel à [rh@vdsa.ca](mailto:rh@vdsa.ca) .

Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

*Un emploi stimulant et valorisant, au rythme des saisons!*

La Ville de Sainte-Adèle souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Le masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.